

<p style="text-align: center;"><b>FICHE DE POSTE</b> <b>ACCOMPAGNATEUR(TRICE) PEDAGOGIQUE 1<sup>ER</sup> DEGRE</b></p>
--

Définition de la fonction

- L'accompagnateur pédagogique des établissements du 1<sup>er</sup> degré est un professeur des écoles ayant eu une expérience de direction, nommé à temps complet sur ce poste et détaché à la DDEC.
- Il assure au sein de la direction diocésaine de Chartres l'accompagnement des équipes enseignantes et des chefs d'établissement du 1<sup>er</sup> degré. Une attention toute particulière sera portée aux personnes entrant dans le métier (suppléants, PES, T1/T2) et aux enseignants rencontrant des difficultés dans leur pratique professionnelle.

Position et environnement

- L'accompagnateur pédagogique est placé sous la responsabilité du Directeur diocésain.
- Il travaille avec les établissements scolaires du diocèse, avec les partenaires pédagogiques et administratifs de l'enseignement catholique et de l'Éducation Nationale.
- Il travaille en collaboration avec les autres membres de l'équipe de la DDEC et avec les chefs d'établissement

Principales missions

- Accompagner les chefs d'établissement dans leur mission d'animation pédagogique et de formation des équipes.
- Accueillir les enseignants entrant dans le métier avant la rentrée pour présenter l'organisation de l'année et les premiers outils pour débiter.
- Baliser des demi-journées de permanence pour rencontrer individuellement des enseignants entrant dans le métier.
- Visiter les enseignants sur leur lieu d'exercice et assurer le suivi pour accompagner la mise en œuvre des conseils donnés. Rédiger le compte-rendu des visites et les adresser au Chef d'établissement et à l'enseignant
- Organiser des temps de relecture de pratique ou de formation pour les enseignants.
- Rencontrer les enseignants sur des temps collectifs d'accompagnement

Profil requis

- Expérience pédagogique :
  - Durée minimale d'exercice antérieur : 10 ans en tant que professeur des écoles – 5 ans en tant que chef d'établissement du 1<sup>er</sup> degré
  - Expérience professionnelle dans tous les cycles du 1er degré
  - Bonne connaissance du système éducatif
  - Expérience de suivi des professeurs stagiaires (tuteur)
- Il (elle) s'informe, en permanence, des nouvelles orientations pédagogiques et des réglementations récentes, afin d'approfondir ses connaissances et ainsi d'améliorer sa performance sur le terrain.

- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Pédagogue, organisé, rigoureux, dynamique et positif.
- Bonnes capacités rédactionnelles. Capacité d'adaptation. Respect du devoir de réserve.
- Une bonne connaissance de la région et du diocèse est un plus.
- Permis B obligatoire. Déplacements fréquents.

#### Conditions d'emploi

- Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2021
- Type de contrat : affecté dans une école et autorisé à travailler à la DDEC ; emploi à temps complet
- Le contrat est à durée indéterminée.
- L'enseignant continue sa carrière dans son corps d'origine.
- Localisation : Direction diocésaine de Chartres
- Le poste est rattaché administrativement à l'école privée St Jean à CHARTRES